## snesup-fsu Lettre Flash

Numéro 47 – 15 janvier 2009

## VALERIE PECRESSE S'ENTÊTE

## Valérie Pécresse désavouée par les 2/3 des présidents et vice-présidents des sections du CNU.

Au moment où la ministre entendait une nouvelle fois exposer tout le bien qu'elle pense de ses propres réformes aux représentants des enseignants-chercheurs, se félicitant d'un décret dont elle voulait minorer la contestation, la plus grande partie des responsables actuels de suivi et de gestion des carrières des enseignants-chercheurs conteste clairement des orientations favorisant le clientélisme et méprisant les enjeux scientifiques.

Le texte suivant, lancé à l'initiative de Marc Peigné, président de la section 25 du CNU (mathématiques) avec une dizaine de collègues, illustre la détermination de l'ensemble de la profession à résister contre des choix antiscientifiques qui font exploser le statut national. Le SNESUP se félicite de cette manifestation inédite du rejet des orientations actuelles de la ministre à l'œuvre dans la révision du décret statutaire et exige le retrait du décret (non encore publié) et l'ouverture immédiate de négociations avec les organisations syndicales sur les questions de statuts, d'emplois et de rémunérations pour améliorer le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

« Les signataires ci-dessous, président(e) ou vice-président(e) de section du Conseil National des Universités (CNU), demandent le retrait du projet actuel de modification du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 sur les statuts des enseignants-chercheurs. Ce texte confère aux exécutifs locaux des établissements d'enseignement supérieur des pouvoirs exorbitants qui fragilisent les équilibres de la recherche et de l'enseignement au mépris de l'intérêt scientifique et de celui des étudiants.

Ils réclament que soit restitué au Conseil National des Universités son rôle d'instance collégiale de gestion des carrières des enseignants-chercheurs. »

10 premiers signataires sur 107 :

Marc Peigné, président de la 25ème section - Pierre-Charles Pradier, vice-président B de la 5ème section, vice-président de la CP-CNU - Rémy Dor, président de la 15 ème section, vice-président A de la CP-CNU - Ghislaine Gallenga, vice-présidente B de la 20 ème section, vice-présidente de la CP-CNU - Xavier Lafon, président de la 21ème section - Didier Chamma, vice-président B de la 31ème section, vice-président B de la 72e section, présidente du groupe 12 - Michel Jarrety, président de la 9ème section - Anne Duperret, vice-présidente B de la 36 ème section - Guillaume Soulez, vice-président B de la 71ème section - [...] »

## Des modifications cosmétiques

Malgré le refus de la version connue jusqu'ici du décret réformant le statut des enseignants-chercheurs, la ministre n'a proposé que des modifications cosmétiques de ce texte ce 15 janvier.

La ministre refuse de prendre en compte l'exigence de cohérence disciplinaire au sein des sections du CNU dans la gestion des carrières des enseignants-chercheurs. La volonté de faire de l'alourdissement des services des personnels une réponse au désengagement de l'Etat reste au cœur du texte.

Elle s'entête dans sa volonté de faire des présidents d'université des managers aux pouvoirs exorbitants. Pouvoirs que les très timides concessions quant au rôle futur du CNU ne contrebalancent aucunement.

Pire encore, les dispositifs imaginés par le ministère pour donner l'illusion d'une possible régulation nationale (via des recours possibles en cas de non promotion) empêchant l'arbitraire conduiraient les sections du CNU à un classement terriblement malthusien des collègues censés être promus localement. Toutes ces dispositions ne conduiraient qu'à stigmatiser un peu plus l'immense majorité des universitaires qui tiennent avant tout aujourd'hui à exercer pleinement leurs deux missions essentielles d'enseignement et de recherche.

Le SNESUP continue à exiger le retrait de ce projet de décret. Les versions successives de ce texte, toutes non encore transmises au Conseil d'Etat, démontrent l'embarras du ministère face à l'amplification de la contestation très étendue et très déterminée.

Le SNESUP appelle tous les universitaires à mettre cette revendication au cœur de toutes les initiatives prévues (manifestations et grèves les 17, 20, 22 et 29 janvier).

Samedi 17 janvier : manifestation unitaire « Education »

Rendez-vous IDF: 14 h 30, place de la République - rendez-vous : cortège FSU Versailles après l'UNEF